

**DESCRIPTION FICHER INAMI  
SPECIALITES PHARMACEUTIQUES REMBOURSABLES**

**TABLE SPECIALITY**

Champ	Description	Remarque
S_COD	Le code INAMI = le numéro de suite de chaque <u>conditionnement</u>	Ce code est le lien entre les différentes tables.
S_NAM	Le nom de la spécialité	
S_NAM_SPECIF		
F_ORGA	La firme responsable	
ATC_COD	Le code ATC	
S_BIG	L'indication "grand conditionnement"	0 = pas de grand conditionnement 1 = grand conditionnement
S_COD_F	L'indication "forfait hospitalier"	0 = ne tombe pas sous le forfait 1 = tombe sous le forfait
APB_CNK_PUB	Le code CNK pour la délivrance en publique	Les codes CNK sont montrés sous le format numérique actuel (sans tirets ou zéros au début). Pour les produits radiopharmaceutiques, les codes APB_CNK_AMB et APB_CNK_HOS reprennent les pseudocodes.
APB_CNK_AMB	Le code CNK pour la délivrance en hôpital (ambulatoire)	
APB_CNK_HOS	Le code CNK pour la délivrance en hôpital (hospitalisé)	
APB_CNK_RH	Le code CNK pour la délivrance en maison de repos	
OGC_LBL_NL	L'indication du statut de la spécialité	
OGC_LBL_FR		
S_BEG_ADMIS_DAT	La date de début de la remboursabilité	
S_SPEC_TYP_ID	Type de médicament	1 = spécialité pharmaceutique 4 = produit radiopharmaceutique

**TABLE PRICES**

Cette table contient les prix par mode de délivrance:

Champ	Description	Remarque
SPBH_S_COD	Le code INAMI	
SPB_DEL_ID	Le mode de délivrance	1 = publique 2 = ambulatoire 3 = hospitalier 4 = ex-usine 5 = maison de repos
SPB_PUBLIC	Le prix public	
SPB_BASE	La base de remboursement	Jusqu'au 1 <sup>er</sup> juillet 2020 il était possible d'avoir une différence entre prix et base de remboursement pour les spécialités de référence. Ce cas de figure n'est désormais possible que pour les catégories Fa et Fb.
SPB_R_BASE	La base de remboursement si code R	
SPB_DIFF_AMB	La différence éventuelle entre le prix et la base de remboursement	En cas d'hospitalisation (Del ID=3) ce champ est vide
SPBH_DAT_BEG	La date d'application	

**TABLE REMGELD**

Cette table contient les tickets modérateurs par catégorie :

Champ	Description	Remarque
<b>SPPH_S_COD</b>	Le code INAMI	
PTP_DEL_ID	Le mode de délivrance	1 = délivrance publique 5 = délivrance maison de repos
PTP_PP_CAT_ID	La catégorie de remboursement	1 = A 2 = B 3 = C 4 = Cs 5 = Cx
PTP_REGIME	L'indication du statut de l'assurance	1 = BIM 2 = ordinaire
PTP_PP	Le ticket modérateur	Jusqu'au 1 <sup>er</sup> juillet 2020 il était possible d'avoir un supplément sur le ticket modérateur pour les spécialités de référence.
CAT_LBL	La catégorie de remboursement	Analogue à colonne PTP_PP_CAT_ID
SPPH_DAT_BEG	La date d'application	

#### TABLE AUTORISATION\_MODEL

Cette table contient pour chaque numéro de paragraphe, le modèle d'autorisation correspondant (le cas échéant) :

Champ	Description	Remarque
LVL1_LBL	Le chapitre	
LVL2_NUM	Le numéro de paragraphe	
AM_LBL	Le cas échéant le modèle d'autorisation	b, bd, be, d ou e

#### TABLE REFUND\_CONDITION

Cette table contient par code INAMI (et par mode de délivrance), les inscriptions dans les différents chapitres de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables :

Champ	Description	Remarque
<b>SRCH_S_COD</b>	Le code INAMI	
SRC_DEL_ID	Le mode de délivrance	1 = publique 2 = ambulatoire 3 = hospitalier 5 = maison de repos
CAT_LBL	La catégorie de remboursement	A, B, C, Cs, Cx, Fa, Fb, Ri-D ou Ri-T
RFGP_COD	Le groupe de remboursement	
LVL1_LBL	Le chapitre	
LVL2_NUM	Le cas échéant, le numéro de paragraphe <sup>1</sup>	
SRC_CODE_M	L'indication code M = multiple: plusieurs conditionnements de la même spécialité sur une prescription sont remboursables	0 = pas de code M 1 = code M
SRC_CODE_R	L'indication code R: application du système du remboursement de référence	0 = pas de code R 1 = code R

SRC_CODE_T	L'indication code T: spécialité pharmaceutique temporairement remboursable à la base d'un contrat entre l'INAMI et la firme pharmaceutique	0 = pas de code T 1 = code T
SRC_CODE_E	L'indication code E: inscription temporairement d'une spécialité dans des circonstances exceptionnelles <sup>2</sup>	0 = pas de code E 1 = code E
TAR_QTY	L'unité de tarification en milieu hospitalier et en maison de repos	Uniquement pour SRC_DEL_ID 2, 3 et 5
TAR_LBL_NL		
TAR_LBL_FR		
SRC_SLC_TAR_HSP	La tranche de tarification <sup>3</sup>	Remplit pour les spécialités uniquement remboursables en milieu hospitalier dont la tranche de tarification mentionnée à l'article 127 de l'A.R. du 01.02.2018 diffère de l'unité de tarification (hospitalier). (1 = A.R. du 21.12.2001) 2 = A.R. du 22.05.2014: produits radiopharmaceutiques remboursables 3 = K.B. van 01.02.2018: spécialités pharmaceutiques remboursables
TAR_LBL_NL_PL		
TAR_LBL_FR_PL		
RC_LVL0_ID	Base légale	(1 = A.R. du 21.12.2001) 2 = A.R. du 22.05.2014: produits radiopharmaceutiques remboursables 3 = K.B. van 01.02.2018: spécialités pharmaceutiques remboursables

### **1 Numérotation des paragraphes :**

Le numéro de paragraphe consiste en 2 parties:

- Le **numéro de paragraphe** tel que mentionné au chapitre II, IV, IVbis ou VIII de la liste jointe à l'AR du 01.02.2018;
- **Complété avec un chiffre de 4 positions**, qui indique si un paragraphe peut être scindé ou non en sous-paragraphes.

Exemples concrets :

- § 1 du chapitre IV ne peut pas être scindé en sous-paragraphes → est stocké comme "**10000**"
- § 10 du chapitre IV peut être scindé en 2 sous-paragraphes → est stocké comme "**100100**" et "**100200**"
- § 24 du chapitre IV peut être scindé en 4 sous-paragraphes, dont le 3<sup>ème</sup> sous-paragraphe a également 3 sous-paragraphes → est stocké comme "**240100**", "**240200**", "**240301**", "**240302**", "**240303**" et "**240400**".

### **2 Code E:**

Selon l'A.R. du 26 janvier 2021 fixant les procédures, délais et conditions relatifs au remboursement de l'assurance obligatoire des soins médicaux et des prestations dans les frais de spécialités pharmaceutiques dans des circonstances extraordinaires ou des situations de force majeure.

### **3 Notion "tranche de tarification"** (article 127 de l'A.R. du 01.02.2018):

- Spécialités remboursables en officine ouverte au public et en milieu hospitalier: tranche de tarification = le plus grand conditionnement de vente au public remboursable
- Spécialités remboursables uniquement en milieu hospitalier: Version 01.04.2019 tranche de tarification = unité de tarification (hospitalier), sauf si une tranche de tarification qui diffère de l'unité de tarification est explicitement précisée

## **TABLE REFUND CONDITION\_PRICES**

Cette table est la combinaison entre les tables REFUND CONDITION et PRICES et contient par code INAMI (et par mode de délivrance), les inscriptions dans les différents chapitres de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables, liées à leurs prix/base de remboursement respectives:

Champ	Description	Remarque
SRCH_S_COD	Le code INAMI	
SRC_DEL_ID	Le mode de délivrance	1 = publique 2 = ambulatoire 3 = hospitalier 5 = maison de repos
CAT_LBL	La catégorie de remboursement	A, B, C, Cs, Cx, Fa, Fb, Ri-D ou Ri-T
RFGP_COD	Le groupe de remboursement	
LVL1_LBL	Le chapitre	
LVL2_NUM	Le cas échéant, le numéro de paragraphe	
SRC_CODE_M	L'indication code M = multiple: plusieurs conditionnements de la même spécialité sur une prescription sont remboursables	0 = pas de code M 1 = code M
SRC_CODE_R	L'indication code R: application du système du remboursement de référence	0 = pas de code R 1 = code R
SRC_CODE_T	L'indication code T: spécialité pharmaceutique temporairement remboursable à la base d'un contrat entre l'INAMI et la firme pharmaceutique	0 = pas de code T 1 = code T
SRC_CODE_E	L'indication code E: inscription temporairement d'une spécialité dans des circonstances exceptionnelles	0 = pas de code E 1 = code E
TAR_QTY	L'unité de tarification en milieu hospitalier et en maison de repos	Uniquement pour SRC_DEL_ID 2, 3 et 5
TAR_LBL_NL		
TAR_LBL_FR		
SRC_SLC_TAR_HSP	La tranche de tarification	Remplit que pour les spécialités uniquement remboursables en milieu hospitalier dont la tranche de tarification mentionnée à l'article 127 de l'A.R. du 01.02.2018 diffère de l'unité de tarification (hospitalier).
TAR_LBL_NL_PL		
TAR_LBL_FR_PL		
RC_LVL0_ID	Base légale	(1 = A.R. du 21.12.2001) 2 = A.R. du 22.05.2014: produits radiopharmaceutiques remboursables 3 = K.B. van 01.02.2018: spécialités pharmaceutiques remboursables
SPB_PUBLIC	Le prix public	
SPB_BASE	La base de remboursement	Jusqu'au 1 <sup>er</sup> juillet 2020 il était possible d'avoir une différence entre prix et base de remboursement pour les spécialités de référence. Ce cas de figure n'est désormais possible que pour les catégories Fa et Fb.
SPB_R_BASE	La base de remboursement si code R	
SPB_DIFF_AMB	La différence éventuelle entre le prix et la base de remboursement	En cas d'hospitalisation (Del ID=3) ce champ est vide
SPBH_DAT_BEG	La date d'application	
CODE	Le code de tarification	En fonction du mode de délivrance: CNK pub, amb, hos ou RH.

## TABLE PACKING

Cette table contient la description du conditionnement et de l'unité de tarification (hospitalier et maison de repos) de chaque spécialité:

Champ	Description	Remarque
RPT_PCK_S_COD	Le code INAMI	
RPT_PCK_DEL_ID	Le mode de délivrance	1 = publique 2 = ambulatoire 3 = hospitalier 5 = maison de repos
RPT_PCK_LBL_FR	La description du conditionnement	
RPT_PCK_LBL_NL		

Cette table est à interpréter comme suit:

- Spécialités remboursables en officine ouverte au public et en milieu hospitalier:  
La description pour DEL\_ID = 1  
= le conditionnement de vente au public  
  
La description pour DEL\_ID = 2 et 3  
= l'unité de tarification (hospitalier)  
  
La description pour DEL\_ID = 5  
= l'unité de tarification (patient résidant en maison de repos)
- Spécialités remboursables uniquement en milieu hospitalier:  
La description pour DEL\_ID = 1  
= la description du plus petit conditionnement hospitalier remboursable (c'est la base de calcul des prix \* et \*\*) (remarque: ce conditionnement n'est pas à confondre avec les notions unité de tarification et tranche de tarification)  
  
La description pour DEL\_ID = 2 et 3  
= l'unité de tarification (hospitalier)

### TABLE SSP\_PRICE\_COMPARISON

Cette table indique si une spécialité appartient au groupe des médicaments "moins chers" pour les médicaments qui sont remboursables en officine publique.

Champ	Description	Remarque						
APPLICATION_DOMAIN	Version	"Draft" ou "Official" Version en ligne toujours "Official"						
APPLICATION_DATE	Date d'application (format YYYYMMDD)							
B_ID	ID principe actif							
B_LBL_FR	Principe actif (Français ou Néerlandais)							
B_LBL_NL								
SI_CONC_NOM	Dosage principe actif (chiffre et unité)							
S_PREP	Indication "injectable" versus "non injectable"	0 = "non injectable" 1 = "injectable"						
RETARD	Indication "forme retard"	0 = pas de "forme retard " 1 = "forme retard"						
PCK_SIZ_GRP	Indication groupement par taille conditionnement <table border="1" data-bbox="581 1833 1024 1934"> <thead> <tr> <th>PCK_SIZ_GRP</th> <th>Nombre d'unités</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>&lt; 28</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>28-30</td> </tr> </tbody> </table>	PCK_SIZ_GRP	Nombre d'unités		< 28	1	28-30	Vide: moins de 28 unités ou plus de 120 unités: ces spécialités seront examinées individuellement par nombre d'unités exactes.
PCK_SIZ_GRP	Nombre d'unités							
	< 28							
1	28-30							

		2	31-60	
		3	61-90	
		4	91-120	
			> 120	
VOLUME_TOTAL	Nombre d'unités totale par conditionnement			
PG_QTY_PHT	Volume par emballage primaire (chiffre)			Ces champs ne sont remplis que pour des produits liquides (gouttes, collyres, sirops, solutions injectables,...)
PG_VOL_LBL	Volume par emballage primaire (unité)			
S_NAM	Nom de la spécialité			
S_NAM_SPECIF				
RPT_PCK_LBL_FR	Conditionnement (Français)			
RPT_PCK_LBL_NL	Conditionnement (Néerlandais)			
F_ORGA	Firme responsable			
S_COD	Le code INAMI			
S_CNK_PUB_COD	Code CNK (conditionnement publique)			
OGC_TYPE	Indication du statut de la spécialité pharmaceutique			BIO = médicament biologique BIOSIM= biosimilaire O = originale (pas dans le R) R = originale dans le R (spécialité de référence) G = générique Gr = générique avec plus valeur PI = importation parallèle DP = distribution parallèle CR = spécialité de référence (statut « combicliff ») Cr = spécialité de référence (statut « combicliff » - exception) r = spécialité de référence - exception
SPB_PRICE	Prix ex usine			(pour info)
SPB_BASE	Base de remboursement (niveau ex usine)			
DIFF	Résultat de [SPB_PRICE]-[ SPB_BASE]			Indique si un supplément est à charge du patient ou non
PRICE_INDEX	Résultat de [SPB_BASE]/[VOLUME_TOTAL]			
CHEAPEST_VOS	Indication "moins cher" (délivrance pour prescription sous DCI)			0 = non "moins cher" 1 = "moins cher"
CHEAP	Indication "bon marché" (quota de prescription pour les médecins)			0 = non "bon marché" 1 = "bon marché"
SCHRAPPING_YYYYMMDD	Suppression chez la prochaine application de ceiling prices si = 1			
UNAVAILABLE	Indication disponibilité sur le marché belge			0 = disponible 1 = pas disponible

### **TABLE SSP\_PRICE\_COMPARISON\_ZH**

Cette table indique si une spécialité appartient au groupe des médicaments "moins chers" pour les médicaments qui sont exclusivement remboursables en milieu hospitalier.

Champ	Description	Remarque
APPLICATION_DOMAIN	Version	"Draft" ou "Official" Version en ligne toujours "Official"
APPLICATION_DATE	Date d'application (format YYYYMMDD)	
B_ID	ID principe actif	
B_LBL_FR	Principe actif (Français ou Néerlandais)	
B_LBL_NL		
SI_CONC_NOM	Dosage principe actif (chiffre et unité)	
S_PREP	Indication "injectable" versus "non injectable"	0 = "non injectable" 1 = "injectable"
RETARD	Indication "forme retard"	0 = pas de "forme retard " 1 = "forme retard"
PCK_SIZ_GRP		Pas utilisé à l'hôpital
VOLUME_TOTAL	Nombre d'unités totale par conditionnement	
PG_QTY_PHT	Volume par emballage primaire (chiffre)	Ces champs ne sont remplis que pour des produits liquides (gouttes, collyres, sirops, solutions injectables,...)
PG_VOL_LBL	Volume par emballage primaire (unité)	
S_NAM	Nom de la spécialité	
S_NAM_SPECIF		
RPT_PCK_LBL_FR	Conditionnement (Français)	
RPT_PCK_LBL_NL	Conditionnement (Néerlandais)	
F_ORGA	Firme responsable	
S_COD	Le code INAMI	
S_CNK_AMB_COD	Code CNK (conditionnement ambulatoire)	
S_CNK_HOS_COD	Code CNK (conditionnement hospitalier)	
OGC_TYPE	Indication du statut de la spécialité pharmaceutique	BIO = médicament biologique BIOSIM= biosimilaire O = originale (pas dans le R) R = originale dans le R (spécialité de référence) G = générique Gr = générique avec plus valeur PI = importation parallèle DP = distribution parallèle CR = spécialité de référence (statut « combicliff ») Cr = spécialité de référence (statut « combicliff » - exception) r = spécialité de référence - exception
SPB_PRICE	Prix ex usine	(pour info)
SPB_BASE	Base de remboursement (niveau ex usine)	
DIFF	Résultat de [SPB_PRICE]-[ SPB_BASE]	Indique si un supplément est à charge du patient ou non
PRICE_INDEX	Résultat de [SPB_BASE]/[VOLUME_TOTAL]	
CHEAPEST	Indication "moins cher" (délivrance pour prescription sous DCI)	0 = non "moins cher" 1 = "moins cher"
CHEAP	Indication "bon marché" (quota de prescription pour les médecins)	0 = non "bon marché" 1 = "bon marché"

SCHRAPPING_YYYYMMDD	Suppression chez la prochaine application de ceiling prices si = 1	
UNAVAILABLE	Indication disponibilité sur le marché belge	0 = disponible 1 = pas disponible

## TABLE 85 % FACTURATION

Par analogie avec les moyens de contraste et les médicaments biologiques pour lesquelles un biosimilaire est disponible, le niveau de facturation à l'hôpital des spécialités remboursables, appartenant à un cluster pour lequel le remboursement de référence a été appliqué, est diminué de 15 % à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019. Les médicaments concernés par cette facturation à 85% (biologiques, biosimilaires, génériques et spécialités de référence) sont repris dans cette table.

Champ	Description	Remarque
ACTIVE_INGREDIENT	Le principe actif	
S_COD	Le code INAMI	
S-NAM	Le nom de la spécialité	
S_NAM_SPECIF		
RPT_PCK_LBL_NL	La description du conditionnement	
RPT_PCK_LBL_FR		
S_BEG_ADMIS_DAT	La date de début de la remboursabilité	
APB_CNK_HOS	Le code CNK hôpital	
OGC_LBL_NL	Indication du statut de la spécialité	
ATC_COD	Le code ATC	

## TABLE HOME HOSPITALISATION

Cette table contient les spécialités qui sont remboursables en catégorie A dans le cadre d'une hospitalisation à domicile à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Champ	Description	Remarque
ACTIVE_INGREDIENT	Le principe actif	
S_COD	Le code INAMI	
S-NAM	Le nom de la spécialité	
S_NAM_SPECIF		
RPT_PCK_LBL_NL	La description du conditionnement	
RPT_PCK_LBL_FR		
S_BEG_ADMIS_DAT	La date de début de la remboursabilité	
APB_CNK_HOS	Le code CNK hospitalier	
OGC_LBL_NL	Indication du statut de la spécialité	
ATC_COD	Le code ATC	